



Je rencontre des difficultés lors d'un contrat d'apprentissage

Référence : INF35

Thématique : Ressources humaines - Apprentissage - Management

Notre engagement

Le médiateur de l'Apprentissage accompagne les entreprises, les apprentis et les familles, qui rencontrent des désaccords dans le déroulement du contrat d'apprentissage.

Notre offre

Le médiateur de l'apprentissage peut être saisi par l'employeur ou par l'apprenti. Si l'apprenti est mineur, il peut être saisi par le responsable légal de l'apprenti.

Cela peut concerner un litige relatif à l'exécution du contrat (difficultés relationnelles, juridiques ou réglementaires, organisationnelles, ...) ou à sa résiliation.

Le médiateur peut permettre la mise en place d'un entretien de médiation entre un apprenti et son employeur, artisan. Il cherchera alors à favoriser le dialogue et la résolution du conflit entre les 2 parties.

Il a un devoir de neutralité.

Dans un lieu neutre, le médiateur de la CMA accompagne dans la recherche de solutions prenant en compte les demandes, les intérêts et les droits de chacun.

Le médiateur de l'apprentissage est compétent pour les réclamations qui portent sur le contrat d'apprentissage.

Avantage pour les deux parties

Lieu neutre : Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou autre lieu extérieur à l'entreprise.

Tarif

Gratuit

□



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20

N°SIRET : 130 026 073 00028

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - CMA Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 58 - CMA Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS

Tarifs:

- Dirigeant - gratuit
- Jeune/Apprenti - gratuit